

A propos du tour du lac d'un innocent

Autor(en): **Enard, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cependant Granjean prétend percevoir des chuchotements. Ses deux compagnons conviennent qu'il a raison : on entend comme un murmure confus de voix qui bientôt se taisent lorsque Lecoultre heurte à l'huis, à l'aide de son bâton noueux. Il faut heurter de nouveau, car personne ne répond. « C'est à n'y rien comprendre », fait remarquer le neveu — Enfonçons la porte, conseille le sergent qui sent le besoin d'exercer ses muscles. Après avoir heurté pour la troisième fois, la porte s'ouvre cependant et l'oncle paraît sur le seuil.

« Que voulez-vous ? Qui êtes-vous ? »

— « C'est moi, votre neveu John ; je vous amène avec mon ami Dubois, le Préfet Grandjean que voilà. Nous sommes traqués par les royalistes de Pourtalès-Steiger et nous allons à la « Chaux » prévenir Girard et les patriotes. Grandjean restera ici jusqu'à ce qu'il puisse regagner l'Hôtel de Ville ; vous me répondez de lui ».

Il faut dire que l'oncle n'avait jamais caché ses opinions et qu'il passait à juste titre pour un partisan convaincu de l'ancien régime, toutefois ses relations avec Lecoultre avaient été jusque là assez cordiales, malgré les divergences d'opinion, et le neveu n'avait pas désespéré de convaincre un jour l'oncle à la cause républicaine. Nous verrons qu'il devait peut-être se tromper.

— A l'ouïe de ces paroles qui ressemblaient à un ordre formel, les yeux du vieux ont un éclair de fureur, en même temps qu'une haine mal contenue rôde en tout lui et qu'un grondement de fauve s'étrangle en sa gorge subitement étreinte par la griffe d'une rage intense.

Précisément des « Bédouins » ont établi un poste chez lui ; ils attendent l'aurore et prennent leurs dernières dispositions pour rejoindre le gros de l'armée royaliste et marcher sur Neuchâtel.

— « Maraud » gronde-t-il, les dents serrées, puis il se dirige à l'autre bout de la pièce ; son intention est claire et nette et sa détermination se lit sur ses traits crispés ; il va donner l'éveil et livrer les trois amis aux « Bédouins ». Cependant Lecoultre a prévenu le coup ; prompt comme l'éclair, il barre la route à son oncle et lui applique son pistolet sur la poitrine.

Si l'oncle est déterminé, le neveu ne l'est pas moins.

— « Granjean restera ici ; vous le cacherez jusqu'à demain, si non, aussi vrai que je suis votre neveu, je vous f... bas, puis je mets le feu à la maison. Vous me répondez de lui sur votre vie. »

L'ordre était péremptoire ; il n'y avait qu'à se soumettre ; aussi le vieux est-il vaincu et forcé de s'exécuter. Il fait contre fortune, bon cœur, et en maugréant, ouvre la porte d'une « cabustr » (sorte de dépense où l'on serre les provisions de cuisine dans les montagnes neuchâtelaises) puis il fait signe à Granjean d'y pénétrer. Ce dernier a armé le pistolet que lui avait remis Lecoultre, et à la première alerte il n'hésitera pas à punir le traître, s'il y a lieu.

On comprend aisément l'angoisse terrible dans laquelle se trouve Granjean, dès le moment où Dubois et Lecoultre l'ont quitté pour continuer leur voyage sur la Chaux-de-Fonds, jusqu'au lever du soleil. Il lutte facilement contre le sommeil et, le doigt sur la détente, il prête avec anxiété l'oreille au moindre bruit.

(A suivre.)

GUIBERT.

La *Patrie Suisse* paraît sous une nouvelle forme, imprimée suivant le nouveau procédé de l'héliogravure, par la Société de Photogravure, à Genève. Les clichés y gagnent beaucoup en netteté et augmentent encore le caractère artistique auquel tient cette publication. Le numéro contient un portrait inédit de G. Wagnière, notre nouveau ministre à Rome — un bon Vaudois — et contient toute une série d'autres clichés intéressants : M. W. Favre, le donateur de « La Grange », les portraits de l'ancien et du nouveau rédacteurs en chef de la *Tribune de Genève*, le nouveau procureur général de Neuchâtel, etc.,

A LA BÉNICHON

Patois du Pays d'Enhaut.

CHTOU dzoa pachâ, no j'an jou la bènichon. Ma fi pè chtou tin dè mijère, nion l'è jou tan dzoya. Lè fèmalè brutàvan dè chin ke n'avan rin dè farena bliantze po lè kucholè et lè krijètè, pa prou dè chukro po lè brèchi. Tiè voli vo ; l'è dinche !

Ma din le tin, lè bènichon, iran di bènichon, on pou le dre. Dutrè dzoua dévan on tiavè on bi muton oubin onna valyinta kotierla. Le koujenèrè chè tyiràvan du lè lindà di pouartè por agothà dè la mothàrda yo le vin kuè ne man-kàvè pà. Chu lè trablyà li avè di balè rintzè dè kuchaulè doroyè, di panerà dè krijètè et dè brèchi. On invitavè lè parin, on tzentavè, on irè dzoya. Lè dzounè dzin formàvan la jeunesse. On chin d'alavè in kortèje dèri on bi bochon in-rubanà et avui l'èku ke le chènna balyivè, on chè kreyè pà rin. On terivè lè filyè, on danhyivè nouthrè danthè ; lè j'anhian chintan lou piotè pekotà et ch'èjerdàvan achebin à n'in fère onna.

Ora, rin mè dè chin ; to l'è tzanji. Lè dzounè dzin chin van rodà à drète et à gautze ; on vè kotiè j'èchtafiè avui lou gandoulè danhyi di danthè kelè j'anhian ne kognechon pà ; chè touàjon, che malyon : on derè ke l'an prè onna pourdze ke lè rebulyè poutamin, pindin ke kotiè piàno élèctrik dzuyè dè la mujika inradja.

Ly a dza grantin dè chin, Luvi ou krotu yè karbaté pè Velà lè Moatzò. Chi li, chi la Jàbè cha fèna, onna granta chukraye, n'avan pà tru dè konhyinthe et lou faji pà gro dè batchi lou vin. On dévèlené dè bènichon, dou j'inmethà l'avan bin tan bu ke malgré tota l'ivue avalaye iran chou et prè à lou fière. La Jàbè, tot èpuiiria pache ke chon vin ne produijè pà chovin chi l'èfè, chin va tzerchi che n'omo po betà la pé, li rakontè la tzhouja etournè in dejin : « Te vè, tin d'è pà prou mèljia, l'è adri tru yo ».

(Le Progrès)

Luvi dou Prà d'amon.

A PROPOS DU TOUR DU LAC D'UN

INNOCENT

Nous avons reçu la lettre que voici :

« Genève, 10 mars 1918.

« Messieurs les rédacteurs du
Conteur Vaudois.

Je viens de lire avec plaisir, dans votre numéro du 9 courant, la chanson bien connue « La navigation sur le Léman ». Cela me rappelle mes jeunes années, et c'est vous dire qu'elle est bien antérieure aux dates que vous indiquez, soit 1855 ou 56. A mon regret, je ne me souviens pas d'autres couplets que ceux que vous nous donnez.

« Je vous adresse, ci-joint, une coupure du *Journal de Genève*, du 11 février dernier, qui vous fixera sur la date exacte de l'inauguration de la navigation à vapeur sur le lac Léman : « Le Guillaume Tell », en 1823 et le « Winkelried » en 1824.

« Comme votre correspondant, je crois la chanson en question d'origine genevoise. Elle était très connue à Genève il y a 70 à 75 ans.

« Recevez, Monsieur le rédacteur, les salutations d'un abonné.

« G. ENARD »

Les premiers vapeurs du Léman.

Voici la coupure du *Journal de Genève* dont parle notre correspondant. Elle donne, touchant les débuts de la navigation sur le Léman, des détails déjà connus, en partie, mais qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler, puisque l'occasion s'en présente.

* * *

A l'admirable collection Bastard, qui est exposée au Molard, à Genève, on peut voir quelques curieuses gravures des premiers bateaux à vapeur du Léman.

Le *Guillaume-Tell*, « établi sur le lac Léman par M. Church, consul des Etats-Unis d'Amérique en

France, construit par M. Mauriac père, de Bordeaux l'an 1823 », suscita l'étonnement des populations riveraines. Une gravure le représente promenant sur les eaux paisibles du petit lac des passages qui paraissent fort agités par la nouveauté de mode de naviguer. La cheminée, haute, mince, tenue par quatre câbles, s'orne d'une girouette, fumée blanche. Sur l'avant, une sorte de dauphin crache de la vapeur. Sans doute, le sifflet ! La figure de proue termine une guibre en corbeille, qui vient s'ajuster aux flancs du navire par des « apôtres incurvés. Les palettes battent l'eau, qui mousse sous l'étrave. Le capitaine embouche le porte-voix et crie un ordre. Le *Guillaume-Tell* chemine à large des Pâquis. Genève, avec ses maisons qui touchent et montent vers les tours carrées de Saint-Pierre, paraît au second plan.

Il faut croire que le succès de ce premier vapeur tourna quelque peu les têtes. Le modeste *Guillaume-Tell* fut suivi, en 1824, du *Winkelried*, un quibot à vapeur (*sic*) construit également par M. Mauriac, de Bordeaux, « pour une société d'industriels genevois et vaudois, formée, en 1823, par M. Marc-Antoine Demole ». Le *Winkelried* présente les mêmes formes de coque que son aîné. Son grément est différent. L'avant porte un beaupré orné d'une pomme de pin (le style Empire régnait encore !) Un mât, fixé à deux doigts de l'étrave, grée d'une voile carrée et d'un foc. Quatre petites voiles triangulaires, placées « en oreilles », de sur chaque bord, complètent cette voilure de transition, qui ne servait guère qu'à compliquer la manœuvre. Un peintre s'est plu à décorer les deux bords de l'écusson de Genève accolé à l'écusson vaudois. En guise de figure de proue, un *Winkelried*, coiffé d'une sorte d'entonnoir, s'élançait devant des piques ennemies. Heureusement, les charpentiers de la guibre retiennent dans son ancre le valeureux guerrier, sans quoi il risquerait fort de tomber à l'eau, lui et sa brassée de piques, qui l'air d'un balai de « biolles ». Sur la poupe du navire flotte un drapeau suisse dont la croix s'entourait d'une couronne d'étoiles blanches. M'est avis que ce pourrait bien être l'ancêtre de ce fameux pavillon que de graves personnages voudraient voir battre aux mâts des navires de notre future marine suisse !

L'équipage et les passagers du *Winkelried* jadis n'y songeaient point. Ils préféreraient, je pense, admirer, du pont du vapeur à l'allure romantique, le paysage lentement déroulé. L. E. F.

Société littéraire. — La Société littéraire de Lausanne, qui vient de se reconstituer avec des membres fort bons et qui nous promet des soirées vraiment artistiques, a joué jeudi 7 mars, au Théâtre de la Saal, de façon très remarquable, *Jean-Marie* de Theuriet, et *L'Instinct*, 3 actes de Kistemacher. Les acteurs amateurs de la Littéraire ont été applaudis.

ENTRE BONNES MAINS

La réduction des horaires joue parfois bien vilains tours.

Quelques vieux et fidèles amis s'en étaient allés fêter un commun anniversaire dans l'une de nos bonnes auberges de banlieue. Ils étaient partis le matin. Ils avaient convenu que l'après-midi, si le temps le permettait, ils iraient, en se promenant, prendre le train à l'une des stations d'une petite ligne régionale voisine.

Nous taisons les noms pour ne mettre personne dans l'embarras. « Qui s'en sent, prend. »

Le dîner fut excellent, copieux et généreusement arrosé. Au dessert, la joie était dans les cœurs. On s'attarda à table. Quand il fallut partir, l'heure était déjà avancée ; de plus il y avait bien un peu de « vent dans les voiles ». Bastard.

Partons, amis, la route est large,
Bras d'sus, bras d'sous, tout ira bien !

Mais la nuit vient au galop, à cette saison Bientôt on n'y vit plus. Sans s'expliquer comment, il y eut dislocation par groupes de deux, qui prirent inconsciemment chacun son côté.

Deux des joyeux dîneurs, après bien des détours, arrivèrent toutefois à la station de la petite ligne régionale où l'on avait décidé